

Rappel de la mission d'animation 2017

A l'échelle de la nouvelle Région Auvergne-Rhône-Alpes, il s'agit d'actualiser l'état des lieux sur la répartition du Sonneur à ventre jaune, de prioriser les enjeux, de recenser et capitaliser les dernières actions conduites en faveur de l'espèce dans le cadre du PNA. Cet état des lieux alimentera l'organisation d'un séminaire régional à fin 2017 pour ouvrir des perspectives de coopérations (Agences de l'eau, FEDER, Conseil régional, ...) et structurera la politique de l'État pour le Sonneur dans les années à venir.

Au vu de leur expérience respective d'animateurs des déclinaisons régionales auvergnate et rhônalpine du PNA Sonneur, le CEN Auvergne et la LPO Savoie se sont associés pour une animation commune et mener à bien cette mission de consolidation des connaissances et de perspectives. Ce co-portage visait à répondre au mieux à la taille de la nouvelle région et à capitaliser l'animation des réseaux d'acteurs déjà en place sur les deux anciennes régions.

- **Contenu de la mission et échéancier proposé : réalisation de l'opération de mars à septembre 2017**

Contenu détaillé de l'opération	M	A	M	J	J	A	S
1 - Participation Réunion régionale de cadrage							
2 - Installation et consultation Comité d'experts régionaux							
3 - Bilan, analyse des menaces, enjeux, priorités d'actions							
4 - Synthèse des actions conduites sur les 3 dernières années (tableau)							
5 - Suivi des actions en cours ou en projets en 2017							
6 - Synthèse des données et des actions (poster)							
7 - Appui à des projets émergents en continuité d'actions antérieures							
8 - Participation au séminaire régional Espèces PNA							

Bilan de la mission mise en œuvre en 2017

- **1 - Participation Réunion régionale de cadrage :**

Les deux co-animateurs ont participé à la réunion de cadrage des animations des PNA en Auvergne-Rhône-Alpes pour l'année 2017, organisée par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes en visio-conférence sur deux sites (Clermont-Ferrand et Lyon) le 07 avril 2017.

- **2 - Installation et consultation Comité d'experts régionaux**

Différentes personnes reconnues pour leurs travaux et leurs expériences sur le Sonneur, issues de différentes structures à l'échelle de la région (universités, ONF, CPIE...) ont été proposées pour constituer le comité d'experts régionaux sur cette espèce, à consulter dans le futur en cas de besoin sur des projets.

La liste des personnes concernées est présentée ici :

- Bruno SCHIRMER, CEN Allier : bonne connaissance du département Allier ;
- Solenne MULLER, CPIE 43 : très bonnes connaissances globales et sur le département de la Haute-Loire ;
- Evéa MAUTRET, CPIE 15 : bonnes connaissances globales et sur le département du Cantal ;
- Samuel GAGNIER, ONF et co-animateur du Plan National : très bonnes connaissances de l'espèce ;
- Audrey JEAN, PNR Livradois-Forez : bonnes connaissances globales, bonnes populations sur ce territoire ;
- Pierre JOLY, chercheur Université de Lyon ;
- Rémi FONTERS, LPO Isère : herpétologue référent Sonneur sur le volet forêts pour Rhône-Alpes ;
- Jean-Luc GROSSI, CEN Isère, herpétologue avec retours d'expériences sur la gestion pour le sonneur ;
- Hugo CAEYULEA, chercheur : auteur d'une thèse sur le Sonneur ;
- Ludivine QUAY, herpétologue confirmée : bonnes connaissances sur l'espèce à l'échelle Rhône-Alpes.

- **3 - Bilan, analyse des menaces, enjeux, priorités d'actions**

Les principaux éléments de synthèse des menaces, des enjeux et des priorités d'actions en faveur du Sonneur à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes ont été intégrés dans le poster de l'exposition « Espèces menacées » figurant en Annexes à ce bilan.

- **4 - Synthèse des actions conduites sur les 3 dernières années**

Toutes les actions menées en faveur du Sonneur à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes ont été synthétisées dans le tableau d'actions présenté en Annexes à ce bilan.

- **5 - Suivi des actions en cours ou en projets en 2017**

Dans le cadre de l'animation 2017, les co-animateurs ont suivi la mise en œuvre des actions engagées et encore en cours, notamment :

- sur le territoire auvergnat où 7 actions menées par 5 opérateurs différents sont en cours de mise en œuvre en 2017 (cf. tableau 4. en fichier séparé).
- sur le territoire rhônalpin, un avis sur la prise en compte du Sonneur à ventre jaune dans le projet de renouvellement et d'extension de la carrière Vicat à Niévroz (Ain) a été rédigé. Un rôle de médiation ou de relais a également été tenu auprès des acteurs locaux (ONF, APN, Syndicat du Haut-Rhône) dans plusieurs cas de figure, comme l'exploitation forestière en forêt des Blaches dans le nord Isère.

- **6 - Synthèse des données et des actions (poster)**

L'élaboration du poster de l'exposition « Espèces menacées » sur le Sonneur a permis de :

- disposer d'une cartographie de répartition de l'espèce Auvergne-Rhône-Alpes ;
- analyser et figurer les enjeux et menaces sur l'espèce dans la région ;
- analyser le réseau des acteurs concernés par la mise en œuvre d'actions en faveur de cette espèce ;
- présenter des retours d'expérience sur des actions phares conduites récemment pour sa préservation dans la région ;
- proposer des priorités d'actions pour la préservation du Sonneur à long terme dans la région.

- **7 - Appui à des projets émergents en continuité d'actions antérieures**

Dans le cadre de l'animation 2017, les co-animateurs ont appuyé l'émergence de projet en continuité de démarches en faveur du Sonneur, notamment sur le territoire auvergnat où différents projets sont en cours d'élaboration en lien avec des partenaires :

- un projet d'aménagement d'une zone humide sur la décharge du Bois de l'Aumône a été accompagné par le CEN, en partenariat avec le Syndicat du Bois de l'Aumône et le VALTOM du Puy-de-Dôme ;
- le CEN a aussi accompagné le PNR Livradois-Forez et la DDT du Puy-de-Dôme dans le cadre d'une réflexion pour élargir le périmètre de l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope « Etangs de la Molière » et prendre en compte l'ensemble de la métapopulation locale de Sonneur, notamment sur le secteur du Bois de la Mûre (hors APPB actuel).

- **8 - Participation au séminaire régional Espèces PNA**

Les deux co-animateurs ont participé au séminaire « Espèces menacées » organisé par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes qui a eu lieu à Lyon le 14 novembre 2017.

Ce séminaire a été l'occasion de présenter le poster Sonneur aux participants et d'échanger sur les PNA et les actions menées ou à mettre en œuvre en faveur de ces espèces.

Des retours d'expériences concrètes, comme la prise en compte du Sonneur dans les carrières de Cusy (Haute-Savoie), ont également été mis en lumière lors d'interventions spécifiques.

Annexes

- Poster de l'exposition « Espèces menacées » sur le Sonneur à ventre jaune : élaboration CEN Auvergne, LPO Savoie pour la compte de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes en 2017

AMPHIBIENS

Le

Sonneur à ventre jaune



Une espèce pionnière de plaine, étonnante et fragile.

Petit crapaud gris-vert reconnaissable à son ventre taché de jaune et noir, le Sonneur est présent dans toute l'Europe centrale jusqu'en France.

Après plusieurs hibernations (10 à 14 ans) et capable de retrouver ses parures avec le régime des pluies, elle affectionne les sites légèrement remaniés comme les forêts alluviales et les arènes, les chablis en forêt ou les sauges riveaux de zones d'eau.

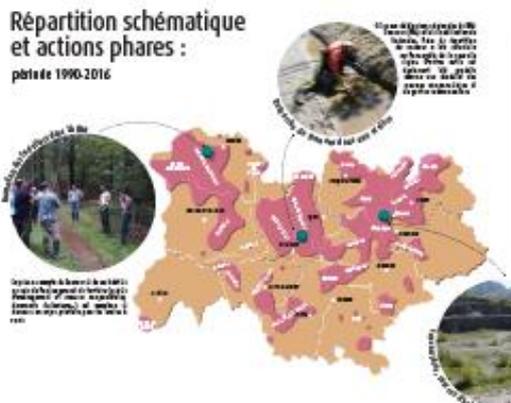
A défaut de ces habitats pluviaux naturels, le sonneur utilise des milieux de reproduction de substitution, surtout en milieu forestier ou en carrière, mais au sein de habitats de qualité. Ces sites d'eau sont peu perturbés, arborés et peu fréquentés par les autres amphibiens.

Les habitats les moins de Sonneurs sont méconnus, même s'il semble que l'espèce s'écologie peu de son site de reproduction.

Pas adapté de la montagne, le Sonneur est commun au-delà de 700-800 m d'altitude, même si ponctuellement il a été trouvé jusqu'à 1500 m.

Répartition schématique et actions phares :

période 1990-2016



Le sonneur-vert ?

Proche du Sonneur à ventre jaune, le Sonneur-vert est une espèce plus commune que le Sonneur à ventre jaune.

De récentes tendances au en région Auvergne, région est marquée par l'artificialisation et la fragmentation de ses habitats forestiers (défrichement de plaine en agriculture) conduisant à la dégradation de zones forestières, au recul de zones d'habitat naturel et à la fragmentation de ces habitats.

De plus, l'effet négatif des changements climatiques a été observé sur la survie des adultes à long terme.

Priorité à la conservation et la restauration des habitats.

Après l'identification des connaissances et plusieurs expérimentations de conservation il s'agit aujourd'hui de caractériser les actions de gestion et de restauration des habitats les moins et les plus adaptés au Sonneur.

- Aménagement de territoire, veille et accompagnement des documents d'urbanisme au projet d'aménagement en site, suivi des mesures compensatoires liées à ces projets, intégration au programme agricole, la gestion des éco-partenariats ;
- Forêts : prise en compte de l'impact dans la gestion sylvicole, travail de partenariat et des formations auprès des propriétaires et gestionnaires forestiers ;
- Agriculture : relation ou résiliation de contrats, rapprochement avec les chambres d'agriculture ;
- Carrière : partenariat des propriétaires en cours ;
- Mutualisation et diffusion des savoirs d'expériences pratiques, outils et échecs.

D'autres besoins ont également été identifiés :

- Partenariat avec le secteur, concertation population, initiation des actions de gestion ;
- Sensibilisation : privilégier les actions habitats et éducation, faire connaître les atouts de la biodiversité pour les territoires (tourisme, économie locale...)

Préservez les habitats du Sonneur !





